Image not found or type unknown

# Humidité dans une location

Par **Mikadu67**, le **03/02/2008** à **20:39**

Bonjour,

J'ai prit une location dans un appartement qui n'à pas d'aération à part celle au dessus des fenêtres, il se passe que j'ai pleins d'humidités jusqu'à des traces noirs sur les murs.
Est ce que le propriétaire à le droit de me faire payer les dégats avec la caution?

Par **menaud**, le **05/02/2008** à **23:44**

bonjour,
dans l'état des lieux entrant est ilstipulé les problémes d'humidité?
J'ai eu un cas simulaire avec un ancien bailleur.Probléme d'humidité sur les mur de la salle de bain qui donnés dans la cuisine.
je lui est stipulé par lettre recommandé que s'i ne faisait pas le nécessaire,je ferai venir un huissier pour rmarqué le probléme au moment de partir de cet appartement,j'ai pu négocier mon préavis sans qu'il touche à ma caution.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés